
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 25 NOVEMBRE 2024

Présents : DUPONT, Bourgmestre, Président ;
GUERARD, SGALLARI, DUMORTIER, SLUYS, Echevins ;
DESCHAMPS, ROMPATO, GODEFROID, ROSSIGNOL, MONFORT, JAMINON, DE
LAEVER, VANDERVELDEN, DEBLANDRE-STIRMAN, WALEM, Conseillers ;
SAUVAGE, Conseillère communale et du CPAS ;
VAN PEETERSEN, Présidente du Centre Public d'Action Sociale avec voix
consultative ;
WISBECQ, Directeur général de l'Administration communale.

ANDRE, MARY, VAN LIEFFERINGE, PELLETIER, CASTERMANT, ROMANS,
Conseillers de l'Action Sociale ;
CHERENTI, Directeur général du CPAS.

Excusé(s) : FAIGNART, Echevin ;
CORBISIER, DECAMPS, DIERICKX, DEPRETER, Conseillers ;
VANHOVE, Conseiller de l'Action Sociale.

Monsieur le Président ouvre la séance à 19h20.

SÉANCE PUBLIQUE

1) BUDGET 2025 DU CPAS

Monsieur Xavier DUPONT, Bourgmestre, cède la parole à Madame Muriel VAN PEETERSEN, Présidente du CPAS.

Madame Muriel VAN PEETERSEN, Présidente du CPAS, et Monsieur Ricardo CHERENTI, Directeur général du CPAS, présentent le budget 2025 du CPAS.

Monsieur Xavier DUPONT, Bourgmestre, demande d'excuser l'absence de Monsieur Dominique FAIGNART, Echevin, Monsieur Charles CORBISIER, Conseiller ENSEMBLE, Madame Nathalie DECAMPS, Conseillère VE, Monsieur Vincent DIERICKX, Conseiller ECOLO, Madame Valene DEPRETER, Conseillère ENSEMBLE, et de Monsieur Francis VANHOVE, Conseiller de l'Action Sociale.

Après interventions de Monsieur Sébastien DESCHAMPS, Conseiller ENSEMBLE, Monsieur Ricardo CHERENTI, Directeur général du CPAS, Monsieur Arnaud GUERARD, Echevin, Monsieur Romain DEBLANDRE-STIRMAN, Conseiller ENSEMBLE, Monsieur Bernard ROSSIGNOL, Conseiller ENSEMBLE, et Madame Véronique SGALLARI, Echevine, et réponses de Madame Muriel VAN PEETERSEN, Présidente du CPAS, et Monsieur Ricardo CHERENTI, Directeur général du CPAS, le Conseil communal commun Commune-CPAS prend acte de la présentation du budget 2025 du CPAS.

Présentation du budget 2025 du CPAS

Muriel Van Peeterssen – Présidente
Ricardo Cherenti – Directeur général

1

2

Remerciements

- Les conseillers du CPAS
- Le Collège communal et les conseillers communaux
- Le personnel du CPAS

Principe pour notre budget

- Une transparence totale avec la commune
- Une estimation au plus proche de la réalité (le taux d'utilisation par rapport au budget initial est de 91% - la moyenne se situe dans les 80)
- Une utilisation optimale de notre fonds de réserve ordinaire.
- Une adaptation permanente en fonction des réels besoins et des recettes réelles (rôle des MB)

Contexte de travail

- Après une forte diminution du nombre des bénéficiaires du RI, depuis janvier 2023, on connaît une croissance assez légère (et en tout cas plus légère que dans les autres CPAS)
- La sociologie des bénéficiaires évolue défavorablement pour le CPAS:
 - + de familles (dont le coût pour le CPAS est plus élevé) et – d'isolés et cohabitants
 - Il y a une lente précarisation de la population
 - Les dossiers sociaux sont de plus en plus complexes et exigent une connaissance juridique pointue
 - Les petits salaires ne permettent plus une vie « conforme à la dignité humaine » et les CPAS sont sollicités pour des compléments
 - Beaucoup de personnes précaires déménagent sur Ecaussinnes
- Les pouvoirs locaux (de manière générale, c-à-d CPAS, communes, provinces) sont en grande difficulté financière. Et cela s'empire avec les années.
- Les gouvernements promettaient une « neutralité budgétaire », ce n'est pas le cas.
- Grande difficulté à entrer en contact avec les autres organismes de sécurité sociale (échanges électroniques et non plus par téléphone; peu de réponse; etc.)

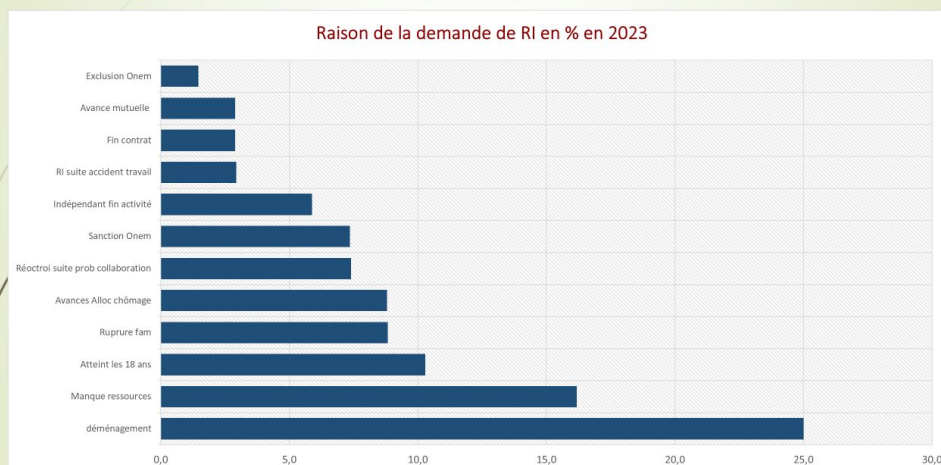
5

L'évolution sociale dans la commune



6

Origine des demandes au CPAS



Le budget

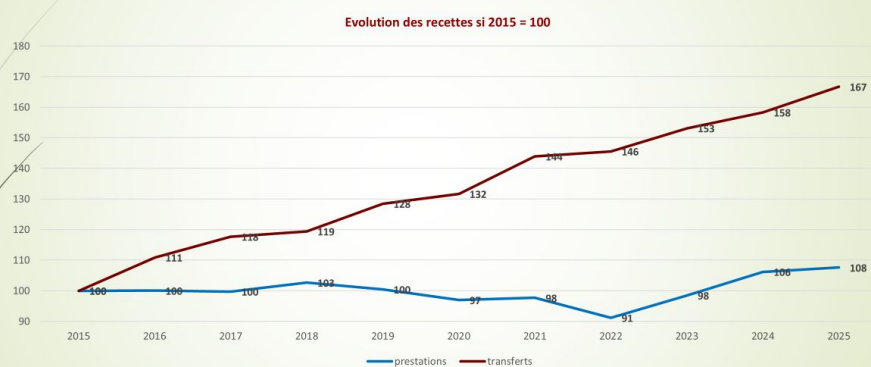
■ Evolution des dépenses sur 5 ans

2021	2022	2023	2024	2025
9.151.128	10.255.674	10.159.937	10.502.655	11.319.109

■ Evolution des recettes sur 5 ans

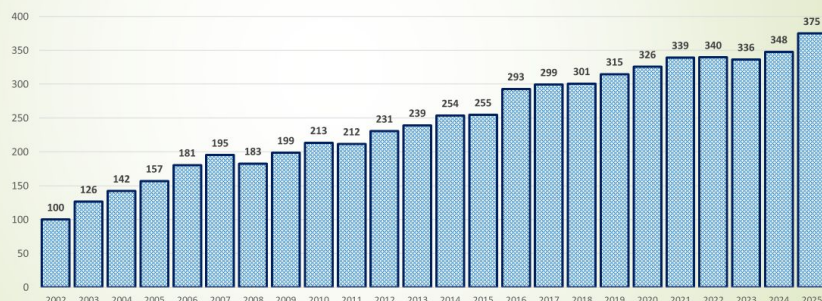
2021	2022	2023	2024	2025
9.018.494	10.187.178	10.125.741	10.497.276	11.085.021

Les recettes depuis 2015



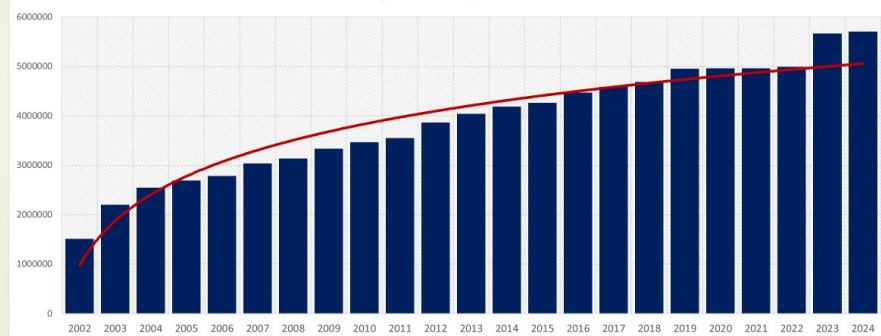
Les dépenses depuis 2002

Dépenses ordinaires si 2002 = 100

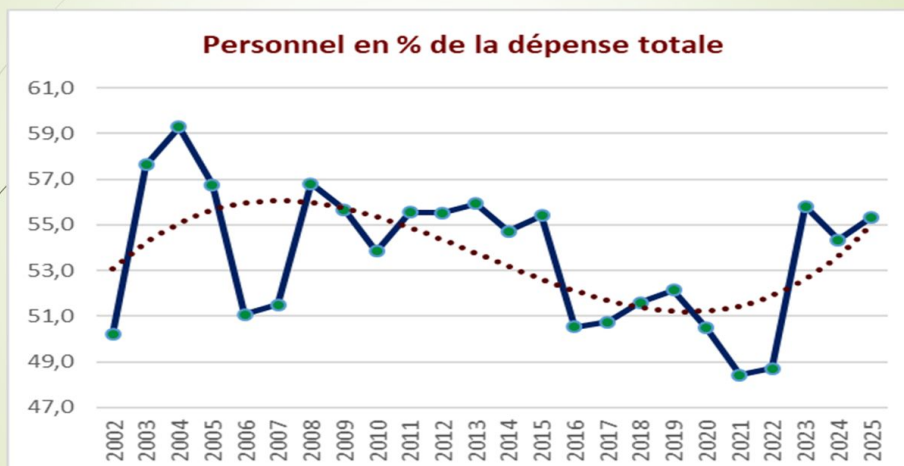


Dépenses de personnel

Dépenses de personnel



Part de la dépense de personnel dans la dépense totale

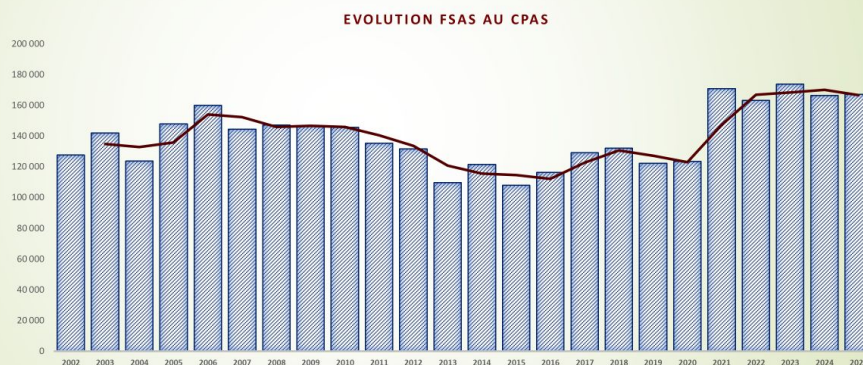


Avantage financier pour notre personnel

	Salaire	congés sup.	Chèques repas	Horaire	Total
Notre CPAS	4.653	5,5	1.000	36h	
Les autres CPAS	4.653	0	800	38h	
Coût sup. par agent annuellement	0	853,05	200	3.102,48	4.155,53

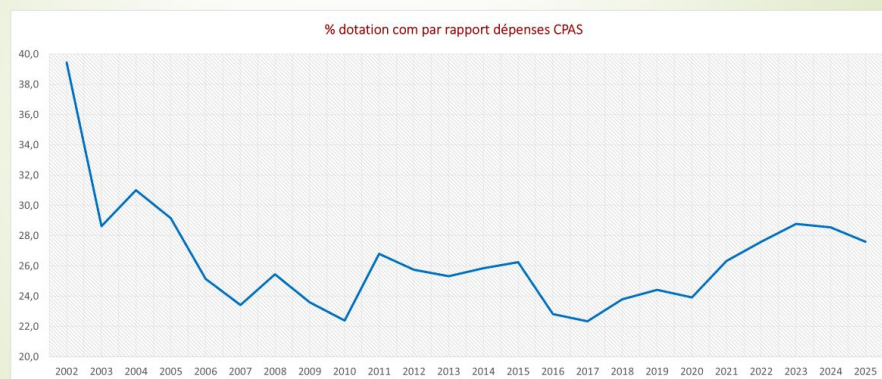
- Le coût pour chaque membre du personnel est augmenté de 4.155 euros (coût brut)
- Si nous avions le même régime que la moyenne des autres CPAS, nous aurions une dépense globale diminuée de : **369.000 euros.**
- Le personnel bénéficie également de dispenses de services (Ste barbe, vœux de nouvel an, barbecue, etc). Chacune des heures équivaut, pour le CPAS, à un avantage de 1.999 euros. Le total annuel est de +/- **26.000 euros.**

Les recettes - FSAS



Recettes – Dotation communale

La recette en part absolue est en augmentation permanente. Il est intéressant de voir l'évolution en part relative (par rapport à la dépense totale du CPAS)



Concernant le budget

- Le différentiel entre la recette et la dépense est de 234.000 à l'initial. On couvre cette différence par l'apport interne. En effet, nous ne devons pas demander à la commune d'intervenir pour équilibrer le budget (outre la dotation communale)
- Nous conservons notre fonds de réserve, c'est-à-dire notre matelas financier qui empêche une intervention de la commune à l'initial
- Nous avons un personnel très attentif aux deniers publics et cela se voit dans l'évolution des dépenses qui sont maîtrisées

CONCLUSION

- LE BUDGET 2025 EST UN BUDGET SOLIDE QUI DONNE DES MARGES DE MANŒUVRE AU CPAS TOUT EN INSISTANT SUR UN CONTRÔLE DES DÉPENSES.
- LA SOCIOLOGIE DE LA POPULATION ÉCAUSSINNOISE EST EN ÉVOLUTION - ET CELA A (ET AURA DE PLUS EN PLUS) DES CONSÉQUENCES SUR LE BUDGET DU CPAS.
- LA CROISSANCE DES RI EST DE NOUVEAU PRÉSENTE, MÊME SI ELLE EST RELATIVEMENT MAÎTRISÉE PAR RAPPORT AUX AUTRES CPAS. LA CROISSANCE DES AIDES SOCIALES EST EN HAUSSE. NOUS POUVONS CRAINDRE UNE ÉVOLUTION IMPORTANTE DANS LES 2 OU 3 ANNÉES À VENIR.
- ON SAIT QUE LA RÉFORME DES ALLOCATIONS DE CHÔMAGE VA ENTRAÎNER UN NOMBRE CONSIDÉRABLE DE NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES, C'EST-À-DIRE DES COÛTS POUR LE CPAS ET POUR LA COMMUNE.
- LE PUBLIC CPAS EST DE PLUS EN PLUS ÉLOIGNÉ DE L'EMPLOI. CELA A UNE CONSÉQUENCE DIRECTE: MOINS DE SORTIES DU CPAS ET PLUS DE TRAVAIL D'INSERTION SOCIALE.
- NOUS RENCONTRONS DE PLUS EN PLUS DE PROBLÈMES PSYCHOLOGIQUES DANS NOTRE PUBLIC AINSI QUE DES PROBLÈMES DE DÉPENDANCE.
- IL Y A ENCORE TROP SOUVENT UNE CONFUSION ENTRE « LOGEMENT DE TRANSIT OU D'URGENCE » ET « LOGEMENT SOCIAL ». CELA ENTRAÎNE UNE ARRIVÉE DE PERSONNES SUR LE TERRITOIRE ESPÉRANT OBTENIR UN LOGEMENT DE NOTRE PART.

16

SEANCE A HUIS CLOS

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, les délibérations tenues à huis clos ne sont pas reprises dans cette version publique du procès-verbal.

Monsieur le Président clôture la séance à 19h58.

Le Conseil communal,

Le Directeur général de la Commune
R. WISBECQ



Le Président du Conseil communal,
X. DUPONT